

Suite au vote unanime des élus du personnel contre le budget 2013 lors du CTL du 19 février (cf. compte rendu diffusé par nos soins et en ligne sur notre site), un nouveau CTL était reconvoqué sur ce seul point le jeudi 28 février.

Budget 2013

La direction n'ayant pas modifié son projet, le vote unanime contre a été renouvelé.

Questions diverses

Indemnités communales

La question ayant été évoquée, notre délégation a rappelé son désaccord avec la décision de la direction de supprimer tout versement au titre de ces indemnités et avec l'interprétation du décret qui la sous-tend (cf. compte rendu CGT et FO de l'audience du 20 février). La direction a répété sa position selon laquelle il n'y a pas de lien entre le versement de ces indemnités et la tenue de permanences en mairie. Cela ne l'empêche pas de confirmer son intention de mettre fin à ces permanences de manière progressive.

Nous avons une nouvelle fois regretté l'orientation de la direction qui se traduit à la fois par une baisse de la rémunération pour les agents concernés et un recul de la présence du service public.

Jour de carence

Suite à l'annonce de la suppression de la journée de carence à compter du 1-01-2014, notre délégation a demandé que la direction suspende dès à présent l'application de la retenue.

Le directeur a répondu qu'il s'en tiendrait aux instructions de la DG.

Sanitaires au CAD de Nanterre (niveaux des ESI, amendes et produits divers)

Malgré les interventions des entreprises spéciali-

sées les problèmes subsistent. Il apparaît que les canalisations sont entartrées et que leur remplacement est probablement nécessaire. La direction a saisi la préfecture, les travaux relevant du budget de cette dernière. Nous avons réaffirmé que ces travaux devaient être considérés comme prioritaires et engagés dans les meilleurs délais.

Vérificateurs

Il semble que la direction projette de spécialiser des brigades sur certains secteurs d'activité ou divers types de contrôle (patrimoine, reconstitution de chiffres d'affaires...). Nous avons fait part de notre étonnement et demandé ce qu'il en était et quel serait dans ce cas le mode d'alimentation de ces brigades en fiches.

La direction a répondu qu'elle interrogerait le pôle Métiers et nous communiquerait l'information.

Installation par la DISI de nouvelles applications

Des collègues nous ont fait part de leurs interrogations quant à l'installation de l'application OCS Inventory sur leurs postes de travail. La direction a répondu qu'il s'agissait d'un outil de suivi du parc informatique se substituant aux applications en vigueur dans l'ex-DGI ou l'ex-DGCP. A cette occasion nous avons demandé à la direction que les services et les agents soient informés des nouvelles applications installées par la DISI sur les postes de travail et de leur objet. La direction a répondu que l'information serait donnée.

REJOIGNEZ LA CGT FINANCES PUBLIQUES 92 !